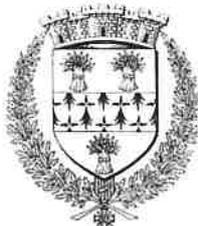


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE



SEANCE DU  
26 JUIN 2024

OBJET DE LA  
DELIBERATION

MARCHÉ D'EXPLOITATION  
DES INSTALLATIONS DE  
CHAUFFAGE DES  
BÂTIMENTS COMMUNAUX  
DE LA VILLE DE DOURGES

AUTORISATION DE  
SIGNATURE

**Séance ordinaire du 26 Juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-six juin à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 20 juin 2024 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De Mme BARLET Stéphanie). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine (Proc. De Mme CASSEZ Laëtitia). M. RICHARD Frédéric (Proc. De M. THUILLIEZ Laurent). Mme MIJUN Peggy (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). M. CANIPET Jérôme (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). Mmes POCLET Dominique (Proc. De Mme ANDRE Laëtitia). BLONDEAU Nathalie (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De M. VANDERSTEEN Pascal). MM. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme MADAU Graziella. M. SZYSZKA Jacques (Proc. De M. MARTIN Bernard). Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent. Mmes CASSEZ Laëtitia. CABOCHE Cécile. LEMAIRE Sabrina. MM. DEBEAUMONT Pierre. MARTIN Bernard. Mme ANDRE Laëtitia. MM. HENAUX Christophe. VANDERSTEEN Pascal.

Absents : MM. TAVERNIER Michel. THERY Éric. Mme LEWILLE Laura.  
Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-21,

**Vu** l'ordonnance N°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique,

**Vu** les articles R2162-2 à 5 du décret N°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,

**Vu** l'Avis d'Appel Public à la Concurrence paru le 25 avril 2024 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP),

**Vu** la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 14 juin 2024,

**Considérant** au vu du classement des offres après application des critères de jugement des offres fixés dans les documents de la consultation et de la décision d'attribution du marché par la Commission d'Appel d'Offres à la Société IDEX Energies considérée comme la mieux-disante,

Publié et affiché  
Article L2121.25  
Du Code Général  
Des Collectivités  
Territoriales

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202747-20240626-DEL04\_26062

avec la Société IDEX Energies sise 297-2 Avenue du Flöha 62680 MERICOURT, pour une durée de 5 ans avec la possibilité d'une reconduction à l'initiative de la Commune d'une fois 3 ans, pour un montant annuel de 174 959,53 € H.T. (209 951,44 € T.T.C.).

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ce marché.
- **DIT QUE** les crédits correspondants seront inscrits chaque année au Budget Communal.
- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,  
Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com